

Débat Commentaires de Gérard Bélanger

Gérard Bélanger

Volume 64, numéro 3, septembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601458ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601458ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bélanger, G. (1988). Débat : commentaires de Gérard Bélanger. *L'Actualité économique*, 64(3), 460–462. <https://doi.org/10.7202/601458ar>

*COMMENTAIRES DE GÉRARD BÉLANGER **

POURQUOI DES POLITIQUES LINGUISTIQUES ?

Le débat linguistique au Québec survient à un moment surprenant : depuis un siècle et demi, la société n'a jamais été aussi francophone. L'agglomération de Montréal ne suit-elle pas à un rythme moins rapide l'évolution qu'ont connue deux autres régions où la présence anglo-saxonne fut importante, la ville de Québec et les Cantons-de-l'Est?

La présente homogénéité linguistique de l'agglomération de Québec fait oublier qu'en 1861 les personnes d'origine anglophone venant d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande représentaient près de quarante pour cent de la population

*Université Laval.

d'une ville relativement tournée vers l'extérieur. Il y a cent soixante ans, le français était à peu près inconnu dans les Cantons-de-l'Est, qui étaient occupés par des loyalistes et des immigrants venus des Îles britanniques. Ce n'est qu'après 1840 que les francophones commencèrent à pénétrer dans la région pour devenir majoritaires en 1901. Aujourd'hui cette région ne se différencie pas du reste du Québec.

Dans la ville de Montréal, les personnes d'origine ethnique française sont devenues majoritaires en 1871 et, entre 1871 et 1931, les Britanniques ont perdu plus de la moitié de leur importance relative, passant de 45 à 20 pour cent de la population. Si on considère maintenant la région de Montréal, la proportion des unilingues anglais diminue régulièrement depuis plusieurs décennies. Elle passe de 23 pour cent en 1931, à 17 en 1971 et à moins de 12 pour cent en 1981.

Le texte de Marcel Côté concernant l'analyse économique des différences linguistiques se divise en deux parties. La première reprend différents aspects mis en lumière par les travaux d'analyse positive du phénomène effectués principalement par des économistes d'ici. Elle offre un bon survol sans toutefois approfondir les différents points d'une façon détaillée. Des imprécisions se sont toutefois glissées. L'auteur se plaint que «...les économistes québécois ont jusqu'à maintenant très peu intégré cette réalité [l'insularité linguistique] dans leur démarche analytique». Ceci ne me semble pas le cas surtout si la comparaison est faite avec l'économie de la forêt : contrairement à ce que laisse entrevoir un passage du dernier paragraphe, cet important secteur de l'économie n'a pas encore eu son économiste québécois.

De plus, pour la mobilité des personnes, il est utile de faire la distinction entre les données brutes et nettes. Des taux bruts moins élevés n'entraînent pas nécessairement des taux nets relativement moins importants, comme le montre l'expérience québécoise au cours de plusieurs périodes à l'intérieur du dernier siècle et demi. Des questions comme celles reliées aux caractéristiques des travailleurs se rapportent au concept de mobilité brute tandis que d'autres, comme l'ajustement du marché du travail, utilisent davantage les données de mobilité nette.

La deuxième partie du texte propose des recommandations pour la stratégie économique et les choix linguistiques du Québec. La base analytique m'apparaît faible puisque l'auteur ne se réfère pas à la théorie du bien-être qui est le fondement de la morale économique. Il présente un éloquent réquisitoire contre les politiques activistes actuelles tout particulièrement en matière linguistique pour en substituer d'autres qui vont dans une direction opposée.

Au lieu des présentes entraves au développement des institutions anglophones, l'auteur propose plutôt de les encourager ; à la place des formes habituelles de protectionnisme, il demande de subventionner l'émergence de firmes exportatrices et de multinationales québécoises. L'auteur tombe ainsi dans une nouvelle forme de protectionnisme ou de colbertisme, comme l'illustre la phrase suivante :

« Dans la mesure où Montréal pourra accroître ses exportations de produits d'information plus rapidement qu'en augmenter ses importations, son rayonnement externe s'accroîtra ».

Même si les produits linguistiques et culturels peuvent présenter certaines caractéristiques de bien public, il m'est extrêmement difficile de bien les spécifier et surtout d'en dégager des prescriptions précises. Dans cette situation, il est préférable de laisser les individus exprimer leurs préférences par des échanges libres dans un monde de concurrence qui favorise la créativité institutionnelle aux antipodes de l'ingénierie sociale proposée par l'activisme étatique, quelle qu'en soit la forme envisagée.

Cette prescription n'est cependant pas politiquement rentable en présence d'importantes imperfections des processus politiques.